



Comité
Zone d'**I**ntervention **P**rioritaire

Date d'ouverture du dossier : 01/04/2003

FICHE TECHNIQUE N° 14

- **Thématique :** Amélioration des pratiques agricoles liées à la rivière L'Assomption
- **Projet :** Plan directeur de l'eau (PDE), du bassin versant de la rivière L'Assomption
- **Localisation :** Bassin versant de la rivière L'Assomption

Rivière L'Assomption



- **Mise en contexte en 2012 :**

Source : FAPAQ, 1998

Les activités agricoles sont très présentes sur le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption, notamment dans sa partie inférieure, soit les basses terres du Saint-Laurent où elles occupent 64 % du territoire. La production porcine est l'un des plus importants secteurs de l'activité agricole sur ce territoire, tant par ses retombées économiques que par la superficie du territoire qu'elle occupe. Les méthodes de production actuelles soulèvent toutefois de plus en plus l'inquiétude des populations, qu'elles soient exposées directement ou indirectement aux inconvénients de ce type de production, notamment à cause de la dégradation des terres qui l'accompagne et de ses effets sur la qualité de l'eau.

La Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA) est reconnue en tant qu'organisation de bassin versant responsable de celui de la rivière L'Assomption. Dans le



but de favoriser la mise en place d'une saine gestion intégrée de l'eau par bassin versant pour la rivière L'Assomption, la CARA, de concert avec plusieurs intervenants du milieu concernée par la ressource « Eau », a tenu des consultations publiques afin d'identifier les enjeux prioritaires à intégrer à son futur Plan directeur de l'eau. La CARA a par la suite complété le *Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière L'Assomption* en mars 2006. Les enjeux et orientations inclus au PDE de la rivière L'Assomption sont les suivants :

1- La qualité de l'eau et la santé humaine (six orientations):

- 1.1 Aider et supporter les propriétaires riverains à respecter les lois et les normes.
- 1.2 Collaborer avec les intervenants régionaux en agroenvironnement pour promouvoir et faciliter la mise en place d'aménagements visant la conservation des sols et des rives en milieu agricole.
- 1.3 Établir un réseau de sites de démonstration des techniques de réduction des rejets aux cours d'eau.
- 1.4 Inciter les municipalités riveraines à adopter des mesures de vérification des installations sanitaires pour les propriétés riveraines.
- 1.5 Identifier les sources ponctuelles visibles (émissaires, tuyaux, ...).
- 1.6 Sensibilisation et éducation populaire au droit environnemental.

2- La protection, la conservation et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains (sept orientations) :

- 2.1 Identifier les secteurs problématiques en milieu riverain concernant l'érosion des berges.
- 2.2 Instaurer un programme de renaturalisation (stabilisation) végétale des berges pour les endroits ciblés.
- 2.3 Obtenir un statut de conservation pour le secteur des frayères à esturgeon jaune.
- 2.4 Campagne d'éducation soutenue auprès des propriétaires riverains concernant leur rive.
- 2.5 Formuler auprès des intervenants municipaux et régionaux des attentes quant à la valorisation soit publique, soit privée, du système fluvial.
- 2.6 Participation à la définition des secteurs d'intérêt régional.
- 2.7 Restaurer les milieux aquatiques dégradés.

3- La mise en valeur du potentiel récréotouristique lié à l'eau (sept orientations) :

- 3.1 Favoriser l'accessibilité publique à la rivière.



- 3.2 Inventorier les ressources fauniques accessibles aux utilisateurs des plans d'eau.
- 3.3 Répertoire les sites à potentiel récréotouristique et aider les municipalités à présenter des projets d'aménagement.
- 3.4 Participer à la définition des secteurs d'intérêt régional.
- 3.5 Mettre en place et/ou favoriser des activités (sportives, culturelles) mettant en valeur le potentiel récréotouristique du bassin versant de la rivière L'Assomption.
- 3.6 Rassembler les partenaires.
- 3.7 Augmenter la visibilité médiatique de la CARA (régionale, supra-régionale).

● **Indicateurs d'atteinte des objectifs initiaux :**

Plan stratégique de mise en valeur du bassin versant de la rivière L'Assomption → Complété

Caractérisation du bassin versant de la rivière L'Assomption → Complétée

Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière L'Assomption → Complété

Nombre de projets créés par le comité en lien avec les priorités d'action du Comité ZIP des Seigneuries

● **Bilan final en 2012 :**

Devant l'atteinte complète des objectifs initiaux liés à cette fiche technique, le projet intitulé *Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière L'Assomption* est maintenant clôt.

Le Comité ZIP des Seigneuries poursuivra néanmoins ses actions menant à l'amélioration des pratiques agricoles sur l'ensemble de son territoire d'intervention. Pour plus d'informations, voir la nouvelle fiche technique no 15.

● **Références complémentaires :**

Delisle, F., S. Gariépy et Y. Bédard, 1997. *Bassin versant de la rivière L'Assomption : L'activité agricole et ses effets sur la qualité de l'eau*, ministère de l'Environnement et de la Faune et Saint-Laurent Vision 2000, 110 pages.

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption. Mars 2006. *Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière L'Assomption*. Joliette, 444 pages incluant les annexes

